



HAL
open science

Une royauté éphémère : Le sultanat des Tolba de Qarawiyine (Fès)

Souad Azizi

► **To cite this version:**

Souad Azizi. Une royauté éphémère : Le sultanat des Tolba de Qarawiyine (Fès). Actes des Deuxièmes Rencontres d'Anthropologie du Maghreb, Cahiers de recherche du Centre Jacques Berque, 3, Centre Jacques Berque, pp.45-52, 2005. halshs-01196756

HAL Id: halshs-01196756

<https://shs.hal.science/halshs-01196756>

Submitted on 16 Sep 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une royauté éphémère : Le sultanat des *Tolba* de Qarawiyine (Fès)¹

Souad AZIZI

L'objectif de cette communication est de faire état d'une recherche en cours sur une fête estudiantine annuelle, la *nozhat Talaba* de l'université Qarawiyine (Fès)². Avant de présenter les orientations et les perspectives de cette recherche, commençons par une brève présentation de la *nozha* et de la littérature dont elle a fait l'objet.

I. La *nozhat Talaba*

Dès les premiers beaux jours du printemps, les *Tolba* de Qarawiyine demandent au sultan l'autorisation de célébrer la *nozha*. L'autorisation accordée, ils mettent aux enchères le titre de sultan, que le plus offrant d'entre eux acquiert pendant une à deux semaines. Parmi ses camarades, le sultan des *Tolba* nomme des représentants aux principales charges gouvernementales. Du *hajeb soltan*³ au simple *moxazni*⁴, en passant par le *mohtasib*⁵ et les *umana*⁶, tous les agents du Makhzen sont ainsi parodiés par les *Tolba*.

La première semaine est consacrée à collecter des fonds auprès des commerçants par l'entremise du *mohtasib* qui joue le rôle de bouffon et des *umana* qui envoient des missives péremptoires et burlesques aux notables de la ville. Pour sa première sortie en public, le sultan des *Tolba* reçoit du véritable souverain tous les insignes du pouvoir et de la souveraineté : un riche costume, des chevaux, le parasol chérifien, des soldats et des serviteurs du Palais. Lors de ses déplacements dans la ville et hors de la ville, il est conduit en grande pompe, selon le protocole en usage pour le véritable souverain. Après une semaine de collecte de fonds, le sultan des *Tolba* est conduit en grand appareil à la mosquée des Andalous où la prière du

¹ *Tolba* (sing. *Taleb*) : Ce terme polysémique est ici utilisé dans le sens d'étudiants en théologie.

² Cette fête estudiantine, nommée localement *nozhat Talaba*, est connue dans la littérature « coloniale » sous le titre de « la fête du sultan des *Tolba* ». Ci-après, pour me référer à cette fête, j'utiliserais le terme *nozha*. Ce terme désigne également les pique-niques ou des parties de campagnes plus longues qui sont particulièrement appréciés par les familles de Fès.

³ Le *hajeb solTan* est le chambellan ou premier vizir du souverain.

⁴ Le *moxazni* occupe traditionnellement les fonctions de garde ou de soldat.

⁵ Le *mohtasib*, fonctionnaire très important des villes impériales, remplit de multiples fonctions, dont les plus importantes sont : la police des marchés et la répression des fraudes, la police des corporations, la fixation quotidienne du prix des denrées. Le *mohtasib* exerce également un contrôle sur les corps et les âmes puisqu'il est chargé de la police des mœurs et de la surveillance de l'état de propreté des établissements publics.

⁶ Les *umana* sont les fonctionnaires du service des douanes.

vendredi est dite en son nom, comme pour le véritable souverain. Dans l'après-midi du même jour, il se rend sur le tombeau de Moulay Rachid, dans le sanctuaire de Sidi Ali Ben Harazem. Le lendemain, il sort de la ville et va camper avec sa suite pendant une semaine ou deux, sur les bords de l'oued Fès.

Pendant ce séjour hors de la ville, le souverain et tous les dignitaires de la ville font parvenir des *hedyat*⁷ au campement des *Tolba*. La comédie est même poussée au point que le véritable souverain rend visite à son « rival » et feint de se soumettre à son autorité. Au terme de ce rituel mi-sérieux mi-burlesque, le sultan des *Tolba* a le droit de solliciter - et obtient souvent - une faveur du souverain, soit pour lui-même soit pour le débiteur des frais de son élection. Il est de plus exempté d'impôts à vie.

Les légendes populaires font remonter cette tradition estudiantine aux débuts du règne de Moulay Rachid l'Alaouite (1644-1672). Vers 1664, Moulay Rachid aurait autorisé les *Tolba* de Qarawiyine à élire chaque année un sultan parmi eux, en récompense pour l'aide qu'ils lui auraient apporté dans l'élimination d'un Juif, nommé Ibn Mechâal, qui régnait en despote sur les villes de Taza et Fès. A la mort de Moulay Rachid en 1671, son frère et successeur Moulay Ismaël conserva cette tradition qui a été respectée et perpétuée par les souverains alaouites, pendant des siècles et jusqu'à une date très proche.

II. La littérature sur la *nozha*

La *nozha* a fait l'objet d'une assez abondante littérature⁸. Elle a été mentionnée dans un nombre considérable de documents de genres très divers et de valeur aussi inégale : relations de voyage, récits d'ambassade, notices militaires, documents descriptifs de la ville de Fès et de Qarawiyine, livres d'histoire, journaux illustrés, revues spécialisées. Elle a même été utilisée comme matériel ethnographique par J. G. Frazer (1983) et G. Balandier (1980). Les plus anciennes descriptions que nous avons de la *nozha* datent de la fin du 19^{ème} siècle et sont, pour la plupart, l'œuvre de membres d'ambassades françaises ou anglaises. Mais la production la plus importante s'est faite dans les trente premières années du 20^{ème} siècle.

D'une première évaluation de ce corpus, on peut dégager trois caractéristiques majeures :

1. Cette littérature est en majorité l'œuvre d'observateurs étrangers.

⁷ *hedyat* (sing. *hediya*) : Ensemble de dons remis cérémoniellement au souverain par ses sujets, régulièrement lors des fêtes religieuses ou occasionnellement lors de ses visites dans une ville ou dans une région.

⁸ Voir en fin de document la bibliographie de cette littérature.

En effet, bien que la *nozha* soit présentée dans la tradition orale comme une institution de Moulay Rachid, elle n'est ni décrite ni même mentionnée par les historiens de la dynastie alaouite. Il faut attendre 1939 pour voir apparaître une première description marocaine de la *nozha* (I. El Kettani, 1939). Cette observation d'un point de vue marocain est précieuse, car elle apporte quelques éléments nouveaux par rapport aux prédécesseurs étrangers. Les autres documents marocains⁹ où est décrite la *nozha* n'apportent rien à notre connaissance de cette fête, car leurs auteurs se basent essentiellement sur le travail de P. de Cénival (1925).

2. Le travail descriptif y prédomine et souffre de multiples insuffisances.

La première étant la redondance. Il existe, en effet, peu de descriptions originales, entièrement fondées sur une observation directe des faits décrits (que ce soit par participation ou par entretien). Beaucoup d'auteurs utilisent des travaux antérieurs. Ceci est vrai notamment pour tous les auteurs postérieurs à P. de Cénival (1925), dont le travail est considéré comme la référence incontournable et définitive, à la fois sur la question des origines de la *nozha* et sur son cérémonial.

La deuxième insuffisance provient de l'observation indirecte et partielle qui donne des descriptions lacunaires. En tant qu'étrangers, les observateurs de la *nozha* n'ont pas accès à tous les espaces du cérémonial. Ils ne peuvent en effet voir toutes ces scènes qui se déroulent à l'intérieur des médersas, des mosquées, des marabouts ou sous les tentes. Ce qu'ils en savent se résume à ce que peuvent leur en dire leurs informateurs.

Or, le choix des informateurs constitue une troisième source de lacunes dans le travail de description. Tous les auteurs, de G. Charmes (1887) à P. de Cénival (1925), ont eu recours à des lettrés de Fès pour compléter leur connaissance des principaux actes de la *nozha*. Or, cette fête appartient aux *Tolba afaqiyyin*, les « étudiants étrangers à la ville » qui sont les seuls à avoir accès aux coulisses. La connaissance partielle des informateurs se révèle dans le manque de détails qui caractérise les scènes qui se jouent dans l'intimité des médersas et des tentes. Toutes les descriptions existantes ainsi que les documents iconographiques qu'elles comportent, sont essentiellement focalisés sur ces séquences publiques où le sultan des *Tolba* est conduit en grand apparat, par le personnel du Palais¹⁰.

3. La focalisation sur la question des origines de la *nozha*.

Les auteurs qui ont tenté de résoudre cette question des origines ont utilisé deux types d'approches : l'approche évolutionniste qui est représentée notamment

⁹ Il s'agit notamment d'une thèse d'histoire inédite (M. El Amrani, 1988) et de trois travaux sur le théâtre marocain (H. Bahraoui, 1994 ; S. Ennaji, 1999 ; et H. Lemniâi, 1994).

¹⁰ Pour des illustrations iconographiques de la *nozha*, voir Bel & Larribe (1917), I. El Kettani (1939), Le Tourneau (1949), Marty (1925), P. Ricard (1917), Roulleaux-Dugage (1915).

par E. Laoust (1921) et l'approche historique qui est représentée par P. de Cénival (1925). E. Laoust, qui a été influencé par la théorie naturiste de J. G. Frazer, ne retient du processus de la *nozha* que deux éléments : l'intronisation temporaire du *Taleb* et la libération d'un criminel. Il considère ces deux éléments comme des « débris » d'une antique fête de printemps, dans laquelle le sultan des *Tolba* personnifie un vieux dieu de la végétation qui devait jadis être sacrifié au terme de son règne éphémère ; tandis que le prisonnier relaxé devait, à l'origine, être une victime sacrifiée annuellement aux génies des eaux, à la place du roi.

Contrairement à E. Laoust qui rejette l'origine de la *nozha* à une haute antiquité, sans aucun souci de vérification, P. de Cénival tente d'identifier les faits historiques qui ont donné naissance à la légende explicative de sa fondation par Moulay Rachid. La confrontation des différentes sources historiques existantes sur la vie de Moulay Rachid, et notamment sur l'épisode de Dar Ibn Mechâal, lui permet de démontrer que l'institution de la *nozha* par Moulay Rachid est un fait incontestable. Cependant, son approche de la *nozha* reste très ambivalente parce qu'il a été influencé par la théorie frazérienne tout autant qu'a pu l'être E. Laoust. Sa conclusion sur les origines de la *nozha* est qu'elle a bien été introduite à Fès à une époque récente, mais qu'elle est composée de débris d'une ancienne fête de printemps d'origine asiatique, sur lesquels sont venus se greffer des éléments locaux.

Une interprétation plus récente de la *nozha* est celle que propose G. Balandier, dans *Le pouvoir sur scènes* (1980). Il approche cette fête estudiantine comme une inversion temporaire des rôles politiques, un simulacre de contestation du pouvoir établi. Pour les besoins de sa démonstration, il ne retient du processus de la *nozha* qu'un seul élément, la royauté temporaire du *Taleb*. Selon lui le *Taleb* représente à la fois la personne du sultan en sa qualité de *alim*, et le corps des oulémas en leur qualité de contre-pouvoir. La *nozha* exprimerait donc en grande partie le potentiel de subversion des oulémas. La brève présentation que fait G. Balandier de la *nozha* a le grand mérite de souligner sa dimension politique et trace, en quelque sorte, une des voies à suivre pour une étude anthropologique plus approfondie.

Pour l'instant, il n'existe aucune étude anthropologique de cette fête. L'intérêt des chercheurs pour la *nozha* semble s'être éteint depuis l'époque du Protectorat. Il semble même que l'effort de description se soit arrêté avec de P. de Cénival (1925).

III. Orientations et perspectives de la recherche

Lorsque j'ai commencé à m'intéresser à la *nozha*, il y a bientôt quatre ans de cela, j'ai constaté que les descriptions basées sur une observation directe s'arrêtent aux années 1930. J'ai donc essayé de reconstituer les circonstances de sa cessation,

en partant de l'hypothèse que c'est la Résidence qui a œuvré pour mettre fin à ces festivités estudiantines. Pour vérifier cette hypothèse, j'ai compulsé des archives de la période du Protectorat au Service Historique de l'Armée de Terre (Château de Vincennes) et au Ministère des Affaires Étrangères (Quai d'Orsay, Paris)¹¹. Mais sans grands résultats. Car, dans les rares archives où apparaît la *nozha*, elle n'est mentionnée que pour signaler qu'elle s'est bien déroulée ou pour indiquer le montant des dons offerts par la Résidence aux *Tolba* et à leurs professeurs.

Or, lors d'une pré-enquête que j'ai menée à Fès (février 2004), il s'est avéré que la *nozha* a cessé d'être célébrée, non pas sous le Protectorat, mais aux débuts du règne de Hassan II. Selon les dires des gens de Fès, cet arrêt est lié au fait que le dernier sultan des *Tolba* a demandé la libération d'un certain Moulay Messâoud, qui aurait écoulé de l'huile frelatée à Fès et Meknès, causant ainsi la mort de nombreuses personnes.

Face aux premiers résultats de l'enquête, plusieurs questions se posent :

1. Quelles sont les circonstances réelles de la cessation de la *nozha* ?
2. Est-elle réellement liée à l'affaire de Moulay Messâoud ?
3. S'il y a vraiment eu suspension de la *nozha* à l'initiative de Hassan II, comment expliquer que ce soit un souverain alaouite et des plus respectueux des traditions chérifiennes, qui mette fin à une institution multiséculaire qui, d'après la tradition orale a été créée par le fondateur même de la dynastie ?
4. La cessation de la *nozha* repose la question de sa dimension politique et de son rôle dans la mise en scène du pouvoir monarchique et de ses contre-pouvoirs. Si cette fête a pu être suspendue, est-ce parce qu'elle n'avait plus aucune raison d'être dans une monarchie constitutionnelle dotée d'un Etat fort et moderne ?
5. La déperdition de la *nozha* pose aussi la question de la relation des oulémas au pouvoir, et du souverain chérifien à cette élite. La suspension de cette fête signifie-t-elle un affaiblissement de leur rôle traditionnel de contre-pouvoir ?
6. Pourquoi cette fête a-t-elle disparu et pas d'autres traditions « archaïques », tel que le rituel de la *bayea* ?
7. Existe-t-il une nouvelle fête qui remplit les fonctions traditionnellement remplies par la *nozha* (la fête du trône) ?

¹¹ Les archives consultées au Service Historique de l'Armée de Terre (Château de Vincennes) sont les « Rapports politiques mensuels de la région de Fès », couvrant la période de 1913 à 1939. Quant aux dossiers consultés aux Archives Diplomatiques du Quai d'Orsay, ils appartiennent à la « Série Correspondance politique et commerciale. Sous Série. M. Maroc 1917-1940 ».

Mon hypothèse est que l'affaire de Moulay Messâoud n'est qu'un prétexte, un leurre qui cache des raisons beaucoup plus profondes. L'explication de la cessation de la *nozha* ne peut être envisagée sans une compréhension préalable de cette fête dans toutes ses dimensions : sociale, politique et culturelle. Et, à mon sens, l'établissement d'une ethnographie systématique de la *nozha* est le préalable à tout essai de compréhension ou d'explication de la fête elle-même et de sa suspension.

Objectifs

Pour répondre aux questions que soulève la déperdition de la *nozha*, je suis la démarche suivante. Tout d'abord, je me fixe comme premier objectif de faire une ethnographie de cette fête sous le règne de Hassan II. La méthode que j'utilise dans le recueil de descriptions diffère de celles des auteurs précédents sur un point essentiel qui est le choix des informateurs. Comme je l'ai signalé plus haut, les observateurs étrangers ont eu recours surtout à des lettrés de Fès. Or, la *nozha* appartient aux *Tolba* étrangers à la ville. Les acteurs de la *nozha*, c'est-à-dire d'anciens *Tolba* ayant joué les rôles de sultan et de fonctionnaires du Makhzen sont visés par cette enquête comme les plus aptes à nous renseigner sur les plus menus détails des principaux actes de la *nozha*, et notamment sur ce qui se passe dans les coulisses. Car j'ai l'intime conviction que ce que nous connaissons de la *nozha* n'est que la tête de l'iceberg, et qu'il existe des séquences entières qui n'ont pas été mises à jour, soit parce que les informateurs des observateurs étrangers n'y ont pas eu accès, soit parce que les règles de la bienséance (la *hcuma*) les ont empêché de les décrire¹².

Les autres sources d'informations qui n'ont pas été exploitées par les auteurs précédents sont les acteurs externes à Qarawiyine et les femmes de Fès. Par acteurs externes, j'entends toute cette population qui prend sa part dans le processus de la *nozha* : c'est-à-dire les commerçants et les artisans musulmans qui sont visités par le *mohtasib* et fournissent aux *Tolba* certains accessoires de leurs mascarades, le personnel des mosquées et des sanctuaires visités, ainsi que les Juifs dont le rôle dans cette fête n'est pas encore bien établi. En ce qui concerne les femmes de Fès, elles constituent l'élément invisible dans les descriptions des auteurs précédents. Il s'agira donc de mettre à jour leur perception de la *nozha*. Comment voient-elles cette fête estudiantine, qu'est-ce qu'elles en voient et de quelle manière y participent-elles ?

¹² Je donne ici pour exemple E. Doutté (1905) qui a énormément contribué à la connaissance de la littérature burlesque de la *nozha* par l'apport de deux versions originales de la *xotba* récitée par le *mohtasib*, en présence du véritable souverain. L'auteur signale qu'il a également eu entre les mains une *xotba* « roulant sur les femmes », mais tellement obscène qu'il ne peut la reproduire.

L'objectif premier est donc de recueillir des descriptions de la *nozha* contemporaines du règne de Hassan II, à partir de champs d'action (acteurs internes/acteurs externes) et d'observations plurielles (hommes/femmes, *xasa/eama*, musulman/juif, etc.). L'établissement de cette ethnographie permettra de combler les nombreux points d'ombre de la littérature existante et de voir si la *nozha* a connu des changements de quelque importance, depuis les années 1930.

Le deuxième objectif est le recueil et l'étude des légendes populaires relatives aux origines de la *nozha*. Mis à part P. de Cénival (1925) qui a tenté d'identifier les faits historiques qui sont à la base du développement de ces légendes, la plupart des auteurs rejettent ces récits populaires comme des fables empruntées aux *Mille et une nuits* et ne leur accordent que peu d'intérêt. Mon souci ne sera pas de vérifier leur véracité historique ou d'identifier leurs sources littéraires, mais de les aborder comme un mythe des origines de la dynastie régnante, constituant un élément structurant dans la dimension culturelle et politique de la *nozha*. Dans cette enquête sur les légendes populaires, la parole sera également donnée aux femmes de Fès, pour identifier le rôle qu'elles jouent dans la transmission de ce type de traditions orales.

Le troisième objectif est de mettre à jour les nombreux documents écrits produits pendant la célébration de la *nozha*¹³, de rechercher les documents iconographiques et éventuellement les documents audio-visuels. Ces trois types de documents seront utilisés comme des matériaux ethnographiques qui permettront certainement d'approfondir notre connaissance de cette fête.

L'auteur : Souad Azizi est enseignante à L'université Hassan II de Mohammedia

Références

I. RÉFÉRENCES ÉTRANGÈRES¹⁴

AUBIN, Eugène (DESCOS). 1922 [1903 ©]. *Le Maroc d'aujourd'hui*. 9^{ème} éd. Paris : Librairie Armand Colin. 500 p. Carte dépliée hors-texte. [pp. 283-287].

BALANDIER, Georges. 1980. *Le pouvoir sur scènes*. Editions Balland. (Coll. : « Le Commerce des Idées »). 188 p. [pp. 118-120].

BIARNAY, S. 1924. *Notes d'ethnographie et de linguistique nord-africaines*. Publiées par Louis Brunot et Émile Laoust. Paris : Éditions Ernest Leroux. « Publications de l'Institut des Hautes Études Marocaines. Tome XII ». 272 p. [pp. 93-95].

¹³ Les principaux documents produits pendant la *nozha* sont les suivants : la demande d'autorisation des *Tolba* ; l'autorisation du souverain ; l'acte d'adjudication du sultanat ; le dahir chérifien consacrant la nomination du sultan *Taleb* ; les lettres adressées par les *umana* aux hauts fonctionnaires du Makhzen et de la Résidence ; les dahirs rédigés par les vizirs du sultan *Taleb* au campement ; les textes de *xotba* et la supplique du sultan *Taleb*.

¹⁴ La transcription des termes arabes adoptée par les auteurs est ici respectée.

BRUNOT, Louis. 1935. « Le personnage de Barabbas dans la fête du Sultan des Tolbas à Fès », pp. 7-15 ; in : *Mélanges Gaudefroy-Demombynes*. Offerts par ses amis et anciens élèves. Le Caire : Imprimerie de l'Institut Français. 323 p.

CÉNIVAL, Pierre (de). 1925. « La légende du juif Ibn Mech'al et la fête du sultan des Tolba à Fès » *Hespéris* (V : 2), pp. 137-218.

CHARMES, Gabriel. 1887 [1885 ©]. *Une ambassade au Maroc*. 2^{ème} éd. Paris : Calmann Lévy Éditeur. 343 p. [pp. 302-314].

CHEVRILLON, André. 1999 [1906 ©]. *Un crépuscule d'Islam. Au Maroc en 1905*. Avant-propos du professeur Jean-François Durand. Casablanca : EDDIF (coll. « Bibliothèque Arabo-Berbère »). 279 p. [pp. 143, 201-205].

DELPHIN, Georges. 1889. *Fès, son université et l'enseignement supérieur musulman*. Paris. [p. 95].

DOUTTÉ, Émile. 1905. « La Khot'ba burlesque de la fête des Tolba au Maroc », pp. 197-219, in : *Recueil de mémoires et de textes publiés en l'honneur du XIV^{ème} congrès des Orientalistes* [par les professeurs de l'École Supérieure des Lettres et des Médersas]. vol. 5. Alger : Fontana. [Nendel/Liechtenstein : Kraus Reprint, 1968]. 612 p.

ERCKMAN, Jules. 1885. *Le Maroc moderne*. Paris : Challamel. 304 p. Carte dépliée hors-texte. [pp. 240-241].

FRAZER, James George. 1983 [1914 ©]. *Le rameau d'or*. III - *Le Dieu qui meurt, Adonis, Atys et Osiris*. [trad. de l'angl. *The Golden Bough. A Study in Magic and Religion*. III - *The Dying God*. IV - *Adonis, Attis, Osiris*]. Paris : Editions Robert Laffont. 754 p. [p. 111].

GAILLARD, Henri. 1905 *Fès. Une ville de l'Islam*. Paris : J. André Éditeur. 186 p. + 5 plans et 42 photogravures. [pp. 169-174].

LA MARTINIÈRE, H. M. P. (de). 1889. *Morocco. Journeys in the Kingdom of Fez and the Court of Mulai Hassan*. With itineraries constructed by the author and a bibliography of Morocco from 1844 to 1887. With a preface by Lieutenant-Colonel Trotter. London : Whittaker & CO. 478 p. [pp. 379-380].

LAOUST, Émile. 1921. « Noms et cérémonies des feux de joie chez les berbères du Haut-Atlas et de l'Anti-Atlas » *Hespéris*, (I : 1), pp. 3-66 ; (I : 3), pp. 253-316 ; (I : 4), pp. 387-420. [I : 3, pp. 289-291].

BEL, Alfred, LARRIBE, Ct. 1917. *Le Maroc pittoresque. Fès*. Album de photographies. Documents du Ct Larribe. Préface et notices par Alfred Bel. Paris : Georges Bertrand Éditeur. 3 tomes. [pp. 9-10].

LE TOURNEAU, Roger. 1949. *Fez avant le Protectorat. Etude économique et sociale d'une ville de l'Occident musulman*. [Thèse de l'auteur]. Publications des Hautes Etudes Marocaines. vol. 45. [Réimpression en 1978 par AMS, USA]. [pp. 466-470, pl. LXXXII et LXXXIII].

LOTI, Pierre. 1889. *Au Maroc*. 33^{ème} éd. Paris : Calmann-Lévy Editeurs. (imprimé en 1927). 358 p. [pp. 221-222].

MARTY, Paul. 1925. « L'université de Qaraouiyyine », pp. 2-81, in : *Le Maroc de demain*. Paris : Publication du Comité de l'Afrique Française. [pp. 43-49]¹⁵.

MEAKIN, Budgett. 1884. *The Moorish Empire. A Historical Epitome*. [p. 138].

¹⁵ Article publié pour la première fois dans *Afrique française, Renseignements Coloniaux*, nov. 1924.

Une royauté éphémère

- MEAKIN, Budgett. 1902. *The Moors : A Comprehensive Description*. London/New York : Swan Sonnenschein & Co./The Macmillan Company. 503 p. + 132 ill. [pp. 312-313].
- MOUGIN, Roger. 1924. « A propos de la fête des Tolbas à Fès », *La Pensée Française*, Strasbourg-Paris, 23 juin, pp. 25-26.
- MOULIÉRAS, Auguste. 1902. *Fez*. Paris : Auguste Challamel Éditeur. 508 p. [pp. 463-471].
- PÉRÉTIÉ, A. 1912. « Les medrasas de Fès », *Archives Marocaines*, (XVIII), pp. 257-372. [pp. 302-304].
- RICARD, Prosper. 1917. « Le printemps à Fès. Le sultan des Tolbas » *France-Maroc* (6), 15 juin, pp. 32-35.
- RICARD, Robert. 1937. « Ibero Africana ». Communication. *Hespéris* (XXIV : 1-2), pp. 135-142. [pp. 138-139].
- ROULLEAUX-DUGAGE, Georges. 1915. « Un roi de la basoche », in *Lettres du Maroc*. Illustrations de E. Stoeckel. Paris : Librairie Plon. 204 p. [pp. 64-71].
- TISSOT, Charles-Joseph. 1874. [Document cité par P. de Cénival non localisé].
- TROTTER. 1881. *Our mission to the court of Morocco in 1880 under Sir John Drummond Hay*. Edinburgh.
- TRUCHET, officier interprète. 1922. *Notice sur la fête du sultan des Tolba de Fez*. Fès : Imprimerie Municipale. 4 p.

II. RÉFÉRENCES MAROCAINES

- الكتاني إدريس سلطان الطلبة بمناسبة تتويجه في ربيع هذا العام، مجلة الرسالة، مجلد 1، عدد 1، ص. 1939. 1147-1150.
- [EL-KETTANI, Idriss. "Le sultan des *Tolba* à l'occasion de son intronisation au printemps de cette année", *Al-Risalah*, (tome I : 310), pp. 1147-1150. Le Caire.]
- لحجوجي، محمد سلطان الطلبة، مجلة السياحة، الخريف 1967
- [LEHJOUJI, Mohamed. « Le sultan des *Tolba* », *Majallat assiyaha*, automne. 1967]
- العمراني محمد جامعة القرويين فيما بين 1934-1944 أطروحة السلك الثالث، التاريخ، ط 1 و 2 الرباط
- بدر با
- [EL AMRANI, Mohammed. L'université Qarawiyyine de 1914 à 1934. *Thèse de 3ème cycle en histoire*. Rabat. 426 p.]
- المنيعي حسن المسرح المغربي، من التأسيس إلى صناعة الفرجة منشورات كلية الآداب ظهر المهراس فاس . 1994.
- [LEMNIÂI, Hassan. *Le théâtre marocain, de la fondation à la fabrication du spectacle*. Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Dahr El-Mehraz. Fès. 1994]
- بحراوي حسن المسرح المغربي، بحث في الأصول السوسيوثقافية المركز الثقافي العربي الإدار البيضاء ط 1
- [BAHRAOUI, Hassan. *Le théâtre marocain, recherche des origines socioculturelles*. Centre Culturel Arabe. Casablanca.]
- الهادي عبد المطلب عن المسرح وأساليب صناعة الفرجة، جريدة الاتحاد الاشتراكي، عدد 1، غشت، ص 1996. 6.

Souad Azizi

[EL HADI, Abd Elmoutalib. « Sur le théâtre et les modes de fabrication du spectacle », *Al-Itihad al-Ichtiraki*, 4749, août, p. 6.]

الناجي سعيدصناعة الفرجة في احتفال سلطان الطالبةمجلة فكر ونقد، عدد 15. ص 96-96
[ENNAJI, Saïd. « La fabrication du spectacle dans la fête du sultan des Tolba », *Majalat Fikr wa Naqd*, 15, pp. 79-96.]